

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 novembre 2024**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12	Le vingt-six novembre deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
<b>Convocation en date du :</b> 22 novembre 2024	<b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
<b>Affichée le :</b> 22 novembre 2024	<b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice <b>Secrétaire de séance élu :</b> DESLOIR Bernard

<b>N° 2024D602</b>	<b>PROPOSITION AVENANT AUX CONVENTIONS DE LOCATION ACCESSION J'M LA VIANDE</b>
--------------------	--

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que deux conventions de location-accession ont été régularisées avec la société J'M LA VIANDE en date du 21 septembre 2023.

Par des avenants en date du 20 décembre 2023, les deux conventions ont été modifiées afin de maintenir un loyer global de 500 € HT au titre de l'année 2024.

Le gérant de la société J'M LA VIANDE a sollicité de la part de la Commune, la réduction dudit loyer mensuel à hauteur de 300 € HT.

M. le Maire explique les raisons de cette sollicitation liées aux difficultés financières rencontrées par la société J'M LA VIANDE.

M. le Maire rappelle également que les conventions originelles prévoyaient un loyer global de 1.750 € HT au titre de l'année 2025 à venir.

Après discussions, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** par 4 voix pour et 8 contre, de maintenir le loyer mensuel global à la somme de 500 € HT partant du principe que le montant est déjà très largement inférieur aux loyers prévus dans les conventions originelles.

**AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants correspondants.

Le Secrétaire de Séance  
Bernard DESLOIR



ROZIER EN DONZY, le 27/11/2024  
Signé : le Maire, Didier BERNE

